



Un congrès de la FEHAP, pour quoi faire ???



La FEHAP se réunit en congrès les 16 et 17 novembre 2022 à Bordeaux. Or, pour les salarié.e.s, **l'urgence est le dialogue social portant sur :**

- **Les conditions de travail • La revalorisation des salaires**
- **Des moyens humains supplémentaires**
- **Les formations des personnels**
- **La reconnaissance de la pénibilité de nos métiers.**

Pour rappel, le point d'indice des salaires était de 4,151 en 2003, en 2022 il est de 4,447 **soit une augmentation de 0,296 € en 20 ans !**

Exemple : pour une ASL en 2003 : $291 \times 4,151 = 1\,207,94 \text{ €}$. En 2022 : $291 \times 4,447 = 1\,294,07 \text{ €}$

Soit une augmentation de 86,137 € en 20 ans !

Aujourd'hui, avec un SMIC à 1 645,58 € bruts, une prime différentielle de 351,51 € est donnée qui vient rattraper le SMIC déjà très bas ! Les salarié.e.s attendent de la part des employeurs qui seront réunis en congrès des actions concrètes et efficaces car, pour la CGT, la FEHAP est toujours loin des préoccupations des salarié.e.s.

Voici, pour la FEHAP, les raisons de se rendre à son congrès :

- Participer à des conférences et ateliers sur les actualités et évolutions du secteur sanitaire, social et médico-social
- Échanger avec ses pairs et profiter d'un moment de convivialité lors du gala
- Découvrir un centre historique classé par l'Unesco
- Découvrir les richesses de la région, Bordeaux est la porte d'entrée vers tout le grand Sud-Ouest, entre terres et Océan
- Apprécier sa gastronomie et son vin...

MOBILISONS-NOUS ET ALLONS LEUR RAPPELER LEURS OBLIGATIONS !

UN RASSEMBLEMENT AURA LIEU LE 16 NOVEMBRE À 8H00 DEVANT LE PALAIS DES CONGRÈS DE BORDEAUX.

**POUR CELLES ET CEUX QUI NE PEUVENT PAS SE DÉPLACER,
TOUTE FORME DE MOBILISATION EST POSSIBLE
DANS LES ÉTABLISSEMENTS POUR MONTRER SON MÉCONTENTEMENT
ET ACCENTUER LE RAPPORT DE FORCE : DÉBRAYAGES, GRÈVES, ETC.**



Retrouvez toute l'actualité fédérale sur www.sante.cgt.fr

Union Fédérale de la Santé Privée - Fédération de la Santé et de l'Action Sociale

• Tél. : 01 55 82 87 71 • e-mail : ufsp@sante.cgt.fr • Tél. : 01 55 82 87 81 • e-mail : Ufas@sante.cgt.fr • Site internet : www.sante.cgt.fr